www.legrandtarbes.fr

Journal d'informations
de la Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes

Janvier, février, mars 2015

N°46

L'AGGLO



Pages 8 à 11 DOSSIER

Faire naître une idée... et créer son entreprise

Angos, Aureilhan, Barbazan-Debat, Bordères-sur-l'Echez, Bours, Chis, Ibos, Laloubère, Odos, Orleix, Salles-Adour, Sarrouilles, Séméac, Soues, Tarbes.



L'AGGLO › sommaire

L'AGGLO › édito

L'année 2015 est désormais devant nous. La période des Fêtes a été l'occasion de se retrouver en famille, d'être en compagnie de ses proches et de vivre des instants particuliers.

Au-delà de ces moments de joie et de partage, je n'oublie pas celles et ceux d'entre vous qui, au cours de l'année écoulée, ont pu rencontrer des difficultés ou traverser des épisodes douloureux.

Pour autant, il est impératif de garder espoir en l'avenir et de se rassembler afin de donner un sens à nos actions, qu'elles soient individuelles ou collectives. Cette volonté de construire collectivement des projets, d'unir toutes les compétences, guide mon action en tant que Président du Grand Tarbes depuis maintenant neuf mois.

Dans un contexte économique toujours fragilisé j'ai, avec les équipes de la Communauté d'Agglomération, fait du développement économique ma principale priorité. Soutenir les porteurs de projets, et notamment les plus jeunes afin de les maintenir dans notre territoire, les accompagner dans leurs démarches, les aider à lancer leur activité : voilà ce que doit apporter une collectivité comme le Grand Tarbes. C'est pourquoi vous retrouverez dans ce magazine un dossier spécial consacré aux pépinières et aux hôtels d'entreprises du Grand Tarbes. Car au-delà des mots et des simples intentions, nous devons être en capacité de stimuler localement les initiatives et de proposer des solutions aux entrepreneurs.

Ainsi, je formule le vœu que cette nouvelle année soit placée sous le signe de l'épanouissement personnel et de la concrétisation des projets de chacun. Bien plus que le volet économique, c'est notre cadre de vie dans sa globalité qui doit être valorisé. C'est dans cette optique que les différentes compétences du Grand Tarbes, articulées autour des activités sportives et culturelles, de la protection de l'environnement, de la formation, des transports ou bien encore du logement et de l'action sociale, prennent toute leur signification.

A toutes et à tous, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2015.

Charles Habas
Maire d'Orleix
Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes

L'AGGLO › Journal trimestriel de la **Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes** › 30 av. Saint-Exupéry - BP 51331 - 65013 TARBES Cedex 9 › Tél. 05 62 53 34 30 › www.legrandtarbes.fr › Directeur de la publication : Charles Habas › Directeur de la rédaction : Baptiste Castoldi › Rédaction : Julie Saüt, Marion Lavit › Conception graphique, PAO et impression : Conseil Imprime, entreprise Imprim'Vert© › Crédit photos : Le Grand Tarbes › Tirage : 48 000 exemplaires › Distribution : Le Grand Tarbes, Mediapost › N° ISSN : 2117 3141 › Dépôt légal : Janvier 2015.

L'AGGLO › actu

Démocratie participative : retour sur la réunion publique de présentation des orientations budgétaires 2015 du Grand Tarbes

L'élaboration du budget est toujours une phase importante dans la vie d'une collectivité. D'un point de vue réglementaire, la loi impose aux Présidents de Communautés d'Agglomération de réunir le Conseil Communautaire, pour débattre des orientations budgétaires qui devront guider la préparation du budget, dans les deux mois précédant l'examen du budget.

Ces orientations ont été analysées à l'occasion du Conseil Communautaire du 20 novembre 2014. Vous retrouverez d'ailleurs dans ce numéro du magazine de l'agglomération un dossier spécial consacré à ces orientations budgétaires.

Dans le cadre de ce débat, et pour marquer notre attachement à la démocratie participative, Charles Habas, Président du Grand Tarbes, a organisé une réunion publique de présentation des orientations budgétaires 2015 du Grand Tarbes. Cette réunion s'est tenue le mercredi 10 décembre 2014, à l'auditorium Gabriel Fauré du Conservatoire Henri Duparc.

L'occasion de revenir sur les compétences du Grand Tarbes, l'état des finances et les différents projets de la collectivité.





L'AGGLO › Réunion publique

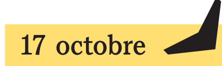
Projet de Territoire HaPy 2020/2030 : le Grand Tarbes adhère à l'association Ambition Pyrénées

A l'occasion du Conseil Communautaire du 20 novembre dernier, une délibération a approuvé l'adhésion du Grand Tarbes à l'association Ambition Pyrénées. Afin d'accompagner le «Projet de Territoire HaPy 2020/2030» initié par le Conseil Général des Hautes-Pyrénées, il a été proposé de créer cette association se fixant quatre objectifs :

- **Assurer** l'animation stratégique du Projet de Territoire.
- **Accompagner** toutes les missions et actions qui s'y rapportent.
- **Promouvoir et accompagner** une politique de marketing territorial visant à valoriser les Hautes-Pyrénées et leur environnement géographique.
- **Assurer** la communication du Projet de Territoire.

Cette association est composée de six membres fondateurs que sont le Conseil Général des Hautes-Pyrénées, la Ville de Tarbes, le Grand Tarbes, la CCI, la Chambre des Métiers et la Chambre d'Agriculture.





Florilèges 2014, succès vibratoire…

Vendredi 17 octobre, la 3ème édition de Florilèges ouvrait la saison musicale 2014-2015 du Conservatoire Henri Duparc du Grand Tarbes. A cette occasion, Charles HABAS, Président du Grand Tarbes, s'est adressé au public venu nombreux pour souligner la qualité de l'enseignement, du travail des élèves et de l'ensemble des équipes. Après une introduction originale par de jeunes musiciens, les élèves ont proposé un répertoire varié. Clôturée par un tutti, la soirée fut un véritable succès !



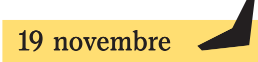




Piano en gare



Vendredi 7 novembre, Charles HABAS, Président du Grand Tarbes, Geneviève ISSON, Vice-Présidente du Grand Tarbes en charge de la Culture, Christelle LAUGA, Directrice des gares TER Midi-Pyrénées, et Alain PERPETUE, Directeur du Conservatoire, ont inauguré en gare de Tarbes l'opération « Piano en gare » avec des élèves du Conservatoire Henri Duparc du Grand Tarbes.



Récital par Simon CARREY

Mercredi 19 novembre, Simon CARREY a interprété un récital de piano à l'auditorium du Conservatoire Henri Duparc. Le jeune et talentueux pianiste a présenté un programme romantique comprenant des œuvres emblématiques de cette période, à savoir le magnifique cycle pour piano du « Carnaval op.9 » de Robert Schumann.







Signature de GRDF

Jeudi 20 novembre 2014, Charles HABAS, Président du Grand Tarbes et Arancha BODEN, Directrice Territoriale GrDF, ont signé une convention afin de mettre en place un partenariat ayant pour objectif de favoriser la rénovation énergétique de l'habitat et la lutte contre la précarité énergétique, y compris dans l'habitat privé.



Du 20 novembre au 12 décembre

Le Grand Tarbes partenaire du Téléthon 2014

1 pile = 1 don

En partenariat avec le Syndicat Mixte de Traitement des Déchets des Hautes-Pyrénées, le Grand Tarbes a soutenu la collecte de piles et de petites batteries usagées au profit du Téléthon. Dans tous les équipements de la collectivité, des collecteurs de piles ont été mis à disposition du public jusqu'au 12 décembre.

Les piles récoltées seront acheminées dans un point relais et recyclées sous forme de cuillères, canettes, gouttières, clés…

Un nouveau défi pour Jérémy Puyo

A 27 ans, Jérémy Puyo vient de relever un nouveau défi hautement sportif au centre nautique Paul Boyrie. Handicapé de naissance, il a parcouru 3 km en 2h53, le tout en nageant à la seule force de ses bras.

Le 6 décembre, concert pour le Téléthon

L'harmonie du Grand Tarbes et la chorale Kosma de Séméac ont donné un concert en faveur du Téléthon le samedi 6 décembre 2014 en l'église de Séméac.





Les orientations budgétaires 2015

Le développement économique est la priorité numéro une du Grand Tarbes. C'est pour cette raison que cette année, les orientations budgétaires sont marquées par une exigence : le développement des zones d'activités du Grand Tarbes. Parc des Pyrénées, Bastillac Université, mais aussi et surtout l'Ecoparc de Bordères-sur-l'Echez. Il demeure néanmoins nécessaire de veiller à ce que l'attractivité du territoire, à travers les autres compétences de la collectivité, ne soit pas négligée. Ainsi, de nouveaux champs comme l'Economie Sociale et Solidaire, porteuse d'emplois non délocalisables, se doivent d'être étudiés.

Face à un contexte économique difficile, une volonté de ne pas augmenter la fiscalité et de limiter le recours à l'emprunt.

Dans le cadre du projet de loi de finances 2015, la volonté du Gouvernement est de réduire le déficit structurel en le faisant passer sous la barre des 3%. Pour réaliser cet objectif sur la période 2015-2017, le Gouvernement réalisera un programme d'économies de 50 milliards d'euros, dont 21 milliards d'euros en 2015, entraînant une baisse des dotations de l'Etat en direction des collectivités. Pour le Grand Tarbes, cette baisse est évaluée à 500 000 € pour 2015.

Afin de ne pas accroître la pression fiscale sur les acteurs économiques fragilisés par un contexte de crise qui se prolonge, les taux de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et de la Taxe d'Habitation (TH) seront maintenus au même niveau qu'en 2014, soit respectivement 35,44% et 10,71%.

Les principales orientations du budget 2015 : maîtriser les dépenses de fonctionnement et poursuivre une politique d'investissement forte.

La masse salariale 2015 devrait s'élever à 8 000 000 € environ, soit une augmentation de 3% par rapport à celle de 2014. Comme chaque année, cette hausse résulte de l'impact du ratio Glissement Vieillesse Technicité.

Pour 2014, l'épargne de gestion, qui correspond à la différence entre les dépenses de fonctionnement et les recettes de fonctionnement, s'établit à 2 071 000 €. Cela représente seulement 25 €/habitant, (la moyenne nationale était en 2013 de 90 €/habitant).

Quant à l'épargne nette disponible, correspondant à l'épargne de gestion moins l'annuité de la dette (680 000 en 2015), elle s'établit à 1 391 000 €. Ce chiffre s'élève à 17 €/habitant, loin derrière la moyenne nationale qui en 2013 était fixée à 61 €/habitant.

Pour 2015, l'épargne de gestion devrait s'établir à 1 770 900 €, et l'épargne nette disponible à 1 113 338 €. En 2015, l'appel à l'emprunt est évalué à 3 000 000 €.

L'autofinancement s'élèvera en 2015 pour le budget principal à un peu plus de 470 966 €, contre 970 197 € au budget primitif 2014.

La poursuite d'une politique d'investissement volontariste

Le Plan Pluriannuel d'investissement

La gestion des crédits en AP/CP (voir ci-contre) permet de programmer des opérations importantes en étalant leur coût sur plusieurs exercices budgétaires. Plusieurs opérations sont ainsi concernées :

- L'Atelier des Sports. D'un montant total pour l'instant de 10 000 000 €, 1 500 000 € sont inscrits en 2015.
- Restructuration de la Médiathèque Louis Aragon. Montant total : 2 040 000 €.
- Sédentarisation des gens du voyage. 21 000 € sont inscrits en 2015 pour ce projet s'élevant à 400 000 €.
- Reprise de l'étanchéité du siège administratif du Grand Tarbes. 12 000 € inscrits en 2015, pour un projet total de 387 000 €.
- Réfection du bassin intérieur de la piscine Paul Boyrie. Montant total : 350 000 €.
- Prolongement du CaminAdour jusqu'à Salles-Adour. 21 000 € inscrits en 2015, pour un projet s'élevant au total à 421 000 €.

Les principales opérations d'investissement pour 2015 :

Le montant annuel des investissements en 2015 devrait s'établir à 7 250 000 €. Les principales opérations sont les suivantes :

- Atelier des Sports : 1 500 000 €.
- Zone Bastillac (Université) : 291 000 € pour la maîtrise d'œuvre et les travaux hydrauliques ainsi que la sécurisation de la zone avec la mise en place d'un dispositif anti-intrusion.
- La Zone d'Aménagement Concerté Parc de l'Adour : la participation s'élèvera à 700 000 €. A noter que depuis 2008, le Grand Tarbes a versé à la CACG au titre de la concession un montant de 13 325 092 €.
- Hippodrome (Laloubère) : 120 000 € pour les travaux de protection des stalles de départ.
- Les piscines : 62 000 € sont inscrits pour la remise à neuf de la masse filtrante et la réhabilitation du revêtement du parking de la piscine Michel Rauner. Concernant le centre nautique Paul Boyrie, 397 400 € seront destinés pour la maitrise d'œuvre et les travaux de reconfiguration du parking extérieur, des aménagements intérieurs et l'extension de la pataugeoire.
- La Zone d'Aménagement Concerté Ecoparc (Bordères-sur-l'Echez) : 450 000 € sont consacrés à la reprise du dossier de création de ZAC et l'acquisition de parcelles.
- La Zone d'Aménagement Concerté Parc d'activités des Pyrénées (Ibos) : 500 000 € pour l'achèvement des travaux de la phase III et des travaux de remise en état suite aux dégradations.

Autorisations de programme, crédits de paiement : mode d'emploi

Conformément à l'article L. 2311-3-I du code général des collectivités territoriales (CGCT), les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP). Cette procédure permet à la collectivité de ne pas faire supporter à son budget l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais les seules dépenses à régler au cours de l'exercice.

Les autorisations de programme (AP) couvrent la totalité des dépenses d'investissement du programme : études, acquisitions immobilières et mobilières, travaux et maîtrise d'œuvre. Elles sont définies comme la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées pour le financement des investissements.

Les crédits de paiement (CP) correspondent à la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice budgétaire pour couvrir les engagements contractés dans le cadre de l'AP. Chaque CP détermine le montant des inscriptions budgétaires pour l'exercice concerné. L'équilibre budgétaire de la section d'investissement s'apprécie donc en tenant compte des seuls CP.

PARTIE 1

Le Développement Economique

Favoriser la création, l'implantation et le développement de nouvelles entreprises sont les objectifs du service du Développement Economique du Grand Tarbes.

Faire naître une idée… et créer son entreprise

Avoir une idée c'est bien, mais savoir définir si elle est réalisable et vivable, c'est mieux. Tout nouveau projet débute par une étude en amont pour vérifier sa faisabilité : c'est ce que l'on appelle un business plan. Il s'agit d'étudier les aspects financiers, marketing, humains et matériels afin d'évaluer la viabilité d'une toute nouvelle entreprise. Viennent ensuite les diverses démarches administratives pour s'inscrire au registre du Commerce, déposer sa marque, demander un prêt bancaire, etc…
Et répondre à ces prérequis, seul, relève parfois de l'impossible. C'est pourquoi il est alors important de se tourner vers des structures qui ont pour objectif d'aider les nouveaux entrepreneurs à créer leur entreprise, et ainsi favoriser la création d'emplois sur le territoire.

Le Grand Tarbes, par le biais de la pépinière et couveuse d'entreprises Crescendo et par celui des hôtels d'entreprises, propose cette solution pour les nouveaux entrepreneurs séduits par l'environnement et le cadre de vie privilégiés qu'offre notre territoire.



Là où naissent les idées… et grandissent les projets

Crescendo, proposer des solutions adaptées et originales

Sur le territoire de l'agglomération, le Grand Tarbes propose aux personnes désireuses de créer une entreprise une infrastructure dans laquelle elles peuvent « s'exercer » en tant qu'entrepreneurs : créer leur business plan, établir les démarches administratives, lancer le projet… tout en étant accompagné et surtout conseillé.
En effet, le Grand Tarbes, à travers sa pépinière d'entreprises Crescendo, s'adapte aux besoins des entreprises en cours de création. Crescendo propose une solution d'accueil compétitive et évolutive, ainsi qu'un accompagnement pour l'intégration des nouvelles entreprises dans l'environnement économique du territoire.
Situé dans le quartier de l'Arsenal, au sein du pôle industriel et de recherche (Valourec, Alsyom et les laboratoires PRIMES), Crescendo propose 300 m² de locaux. Ceux-ci sont de plain pied, avec accès direct à une zone de stockage modulable de 100 à 400 m².

Les nouvelles entreprises murissent en couveuse et font leurs premiers pas en pépinière.

Qu'est-ce qu'une couveuse ?
C'est un dispositif spécifique d'accompagnement à la création d'entreprise. Il s'agit d'un lieu d'apprentissage qui permet à un porteur de projet de lancer son idée de création, d'apprendre à entreprendre et de sécuriser le développement de son activité dans un cadre légal.

La pépinière d'entreprises Crescendo est une structure d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement des porteurs de projet et des créateurs d'entreprises. Elle offre au porteur de projet un soutien jusqu'au développement de l'entreprise et son insertion dans le tissu économique. Il bénéficie d'un accompagnement individualisé avec mise en relation avec le réseau d'experts et de formateurs Crescendo, ainsi que de services mutualisés, de solutions immobilières adaptées et évolutives. La durée du séjour en pépinière ne peut excéder 4 ans.

Plus d'informations :
› www.crescendo-tarbes.com

Apprendre à voler de ses propres ailes

Hôtel d'entreprises RENAUDET




Hôtels d'entreprises Renaudet, Bastillac et Libération

Situé sur l'avenue Renaudet à Tarbes, juste à côté de l'Arsenal, l'hôtel d'entreprises Renaudet comprend 7 locaux/bureaux pouvant faire de 250 à 350 m² et qui sont répartis sur une surface totale de 2800m².
Créé en 2003 dans le cadre du réaménagement d'un bâtiment industriel à l'entrée de l'Arsenal, il a permis d'accueillir, par le biais de baux précaires, plus d'une vingtaine d'entreprises qui lancent leur activité dans des locaux adaptés, comprenant un bureau et un atelier avec porte sectionnelle permettant aux camions de pouvoir charger à l'intérieur du local. Avec des prix de location compétitifs compris entre 5 et 6€ HT/m² selon l'activité, et la superficie de l'unité, l'ensemble de l'hôtel d'entreprises est aujourd'hui occupé.

Un hôtel d'entreprises sert de tremplin pour permettre aux entreprises de prendre ensuite leur envol.

Hôtel d'entreprises BASTILLAC

Le Télésite de Bastillac se situe sur la zone de Bastillac Université, derrière la plateforme de la Poste, à proximité du Pôle Universitaire Tarbais, du STAPS et de l'échangeur autoroutier de Tarbes-Ouest.
Créé en 2003, il propose 1830 m² de bureaux, et a accueilli notamment jusqu'à la fin de l'année dernière l'antenne de Pôle Emploi de Tarbes Sud. Depuis le 1er décembre dernier, un centre d'appels d'assistance téléphonique occupe la totalité du bâtiment.

Hôtel d'entreprises LIBERATION

Il se situe avenue de la Libération à Tarbes, à Laubadère.
Le bâtiment tertiaire de Libération dispose de 3 plateaux de bureaux de 90 mètres carrés chacun, dont l'un est aujourd'hui disponible, au prix de 9€/m²H.T.

POURQUOI CET ÉQUIPEMENT ?

L'opération de construction d'un hôtel d'entreprises dans le quartier Laubadère n'était pas incluse dans la convention de l'Opération de Renouvellement Urbain. Toutefois, si le Grand Tarbes l'a réalisé à cet endroit en 2008, imbriquée dans l'opération de logements de l'Office Public de l'Habitat des Hautes-Pyrénées, c'est bien sûr pour apporter sa pierre à la dynamisation du quartier.

C'est aussi parce que la situation de ce carrefour, croisement entre l'axe principal du quartier et le lien avec la rocade, voire, peut-être un jour, le pôle d'échange intermodal au sud, est extrêmement porteuse.

C'est enfin pour répondre à la demande de plusieurs entreprises tertiaires qui cherchent des bureaux en location soit pour créer leurs sociétés, soit pour implanter une nouvelle agence.





CONTACT
Service du Développement Economique
Communauté d'agglomération du Grand Tarbes
Tél. 05 62 53 34 56
› economie@legrandtarbes.fr





Rencontre avec Olivier Gleize, Directeur de

GLEIZE Energie

entreprise née dans la pépinière d'entreprises Crescendo



Pouvez-vous présenter en quelques mots le Cabinet Gleize et ses différents champs d'action?

Notre bureau d'étude est un acteur de la transition écologique. Il œuvre sur des thématiques de plus en plus centrales aujourd'hui pour notre planète et le devenir des générations futures : la production d'énergie et les économies à réaliser. Nos activités appliquées à ces enjeux environnementaux sont nombreuses, tant en études qu'en opérations de maîtrise d'œuvre. Nos ingénieurs travaillent sur différents projets tels que la conception de bâtiments bioclimatiques et performants, la réhabilitation thermique de bâtiments ou encore la réalisation de centrales de production d'énergie à partir de bois (biomasse), du soleil (photovoltaïque), de déchets (méthanisation) ou de la force de l'eau (micro hydraulique). De fait, les réalisations de Gleize Energie sont nombreuses dans le Grand Sud-Ouest et tout particulièrement dans notre département : réhabilitation de nombreux logements, collèges, sièges sociaux, écoles, crèche, gîtes de haute montagne, gymnase, chaufferie bois… Il y a quelques années, nous avons eu la chance de réaliser les audits énergétiques de tous les équipements culturels et sportifs du Grand Tarbes. C'est un très bon souvenir.

Quel a été votre parcours depuis la création du cabinet jusqu'à l'implantation actuelle ?

Le bureau d'étude a été créé en 2003 à Tarbes par Olivier Gleize, originaire d'Argelès-Gazost qui avait alors 26 ans. C'est en 2006 que nous nous sommes installés dans les locaux de la pépinière Crescendo, ce qui nous a donné un bon coup de pouce. Nous étions alors trois, et rapidement nous avons développé notre activité. L'essor du photovoltaïque nous a permis de multiplier les projets de maîtrise d'œuvre dans tout le grand sud-ouest. C'est à cette période que nous nous sommes rapprochés de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne. Un an plus tard, en 2008, naissait la filiale d'investissement dans les projets d'énergie renouvelable, CAM Energie. Elle exploite aujourd'hui plus de 120 centrales de production d'énergie et développe de nombreux projets également en micro hydraulique et méthanisation. Nous avons aussi développé des agences à Bordeaux, à Toulouse et sur la Côte Basque. Mais c'est à Tarbes que nous avons choisi de construire en 2012 notre siège social qui accueille aujourd'hui plus d'une trentaine de personnes dans un bâtiment passif à énergie positive. Il est labellisé Minergie et a été lauréat de l'appel à projet de la Région et de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie. Au même moment, nous réhabilitions les bâtiments de la pépinière Crescendo sur la zone de l'Arsenal. Un symbole fort !

Combien de salariés aviez-vous au départ, combien aujourd'hui et quels sont vos projets futurs ?

Nous finissons actuellement de réhabiliter une maison à côté de notre siège tarbais pour y installer le groupe CAM Energie, qui regroupe à ce jour le bureau Gleize Energie et l'entreprise CAM Energie Service qui s'occupe de la construction, de la maintenance et de l'exploitation des centrales de production d'énergie. Cette maison est bien entendu une réalisation à démarche environnementale, avec un bâtiment très économe. Nous sommes aujourd'hui une cinquantaine de salariés, dont trente personnes travaillant à Tarbes. Cela représente près d'une douzaine de familles issues de toute la France qui sont venues s'installer dans notre agglomération. La moyenne d'âge est jeune. Chaque année, l'arbre de Noël de l'entreprise voit s'agrandir les familles avec la venue de bébés haut-pyrénéens !
Notre développement va nous conduire à ouvrir début 2015 des agences à Grenoble et à Paris. Et nous espérons finaliser nos premières réalisations à l'étranger l'année prochaine. Avec toujours cette même volonté d'œuvrer pour des projets qui respectent l'environnement et rendent possible un avenir plus serein.

RETROUVEZ LA DEUXIÈME PARTIE DE CE DOSSIER DANS LE PROCHAIN NUMÉRO DE L'AGGLO *(sortie prévue en mars 2015)*
IMPLANTER SON ENTREPRISE SUR UN TERRITOIRE D'AVENIR

Inauguration de l'aire de covoiturage de Tarbes Est



L'aire de covoiturage de l'échangeur autoroutier de Tarbes Est a été inaugurée le vendredi 14 novembre 2014 en présence notamment de Mme Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC, Préfète des Hautes-Pyrénées, de M. Michel PELIEU, Président du Conseil Général des Hautes-Pyrénées, de M. Charles HABAS, Président du Grand Tarbes et de M. Jean-Christian PEDEBOY, Président du Syndicat mixte de transport Le Fil Vert.

Cette aire de covoiturage avait été mise en service au mois de juin dernier pour permettre aux automobilistes de profiter de l'équipement durant la période estivale. Elle a été réalisée par la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG) et la Société d'Equipement des Pays de l'Adour (SEPA) à la demande du Grand Tarbes dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Séméac - Soues.

Dotée d'une capacité d'accueil de 144 places (dont 5 places pour les personnes à mobilité réduite), d'un mobilier urbain, de boxes à vélo et d'abris d'attente, elle répond d'ores et déjà à une demande des usagers qui sont nombreux, depuis le mois de juin, à investir ce parc de 5 063 m². Les travaux, dont le montant total s'élève à 804 310 HT, se sont récemment achevés avec la mise en place des plantations.

Qui est le fil vert ?

Créé le 29 décembre 2009, Le Fil Vert regroupe trois autorités organisatrices de transport du département : le Conseil Général des Hautes-Pyrénées, le Grand Tarbes et la Ville de Lourdes. Le Fil Vert se pose comme objectif de mettre en place et de développer un réseau de transports collectifs attractif sur le territoire, à des échelles territoriales correspondant à la réalité des déplacements, le tout dans une perspective de développement durable.



Quels engagements pour le covoiturage ?

En 2007, le Conseil Communautaire a voté le Plan de Déplacements Urbains (PDU) du Grand Tarbes devant améliorer les déplacements sur l'agglomération. Ce PDU vise à favoriser l'utilisation de modes de déplacements doux et l'émergence de nouveaux comportements pour améliorer la qualité de vie, l'environnement, la santé et la sécurité des habitants, en développant par exemple les pistes cyclables. Il prescrit également l'utilisation de modes de transports alternatifs à l'utilisation individuelle de la voiture. Derrière ces engagements en faveur de l'éco-responsabilité et de la sécurité des usagers, il existe donc une réelle volonté de soutenir le covoiturage et de le considérer comme un moyen de réduire à la fois le coût des transports, les nuisances environnementales et de renforcer les convivialités entre les usagers.

Les principes du covoiturage :

- Un conducteur propose aux passagers de les transporter dans sa voiture pour un trajet (ou une portion de trajet) qu'il doit lui-même effectuer, à la date et à l'heure qu'il a décidées.
- Le conducteur peut demander à ce qu'un des passagers le remplace au volant afin qu'il puisse se reposer un peu.
- Le partage des frais est laissé à l'appréciation du conducteur. La formule la plus classique consiste à diviser le coût du carburant et des péages par le nombre de personnes.

Afin de mettre en relation les conducteurs et les passagers, des sites spécialisés et autres applications pour smartphones permettent désormais aux internautes de prévoir leur itinéraire (possibilité de rechercher un trajet, de le réserver). Ces plateformes en ligne sont conçues pour tous ceux qui souhaitent se rendre sur leur lieu de travail, partir en vacances ou bien encore assister à des évènements plus ponctuels (soirées, concerts, festivals…). Vous pouvez donc dès aujourd'hui réserver votre trajet sur :

› www.covoiturage.fr ou blablacar

› www.carpooling.fr

› www.kelbillet.com/covoiturage



Un schéma pour une cohérence territoriale



Dans le cadre de sa compétence aménagement de l'espace, le Grand Tarbes a choisi de participer à l'élaboration et au suivi de l'application du Schéma de Cohérence Territoriale (S.CO.T.) de Tarbes-Ossun-Lourdes.

Sous ce nom peu évocateur, le S.CO.T., au même titre que le Plan Local d'Urbanisme sur une commune, est l'outil incontournable pour accompagner le développement d'un territoire en conciliant développement de l'urbanisation et croissance économique avec la protection et la valorisation du patrimoine naturel.

Cette structure est présidée par M. Patrick VIGNES, Maire de Laloubère, Vice-président du Grand Tarbes, autour duquel sont rassemblés les élus qui ont été désignés par les intercommunalités membres pour les représenter et participer à l'élaboration et au suivi de l'application du S.CO.T.

Pourquoi s'engager dans l'élaboration d'un S.CO.T. ?

Le S.CO.T. est un document d'urbanisme qui fixe, pour l'avenir, les orientations générales d'organisation d'un grand territoire, et qui définit les équilibres entre les espaces urbains, naturels et agricoles.

Le Grand Tarbes s'est engagé dans l'élaboration de ce document, aux côtés des Communautés de Communes du Canton d'Ossun, du Pays de Lourdes et Bigorre-Adour-Echez, car ensemble, ces intercommunalités forment un territoire qui constitue «le cœur économique» du Département, et au sein duquel l'urbain et le rural cohabitent.

Pour que ce grand territoire puisse préserver et valoriser ses atouts, il convenait de trouver l'outil adapté à la définition des orientations qui guiderait son développement pour les années futures.

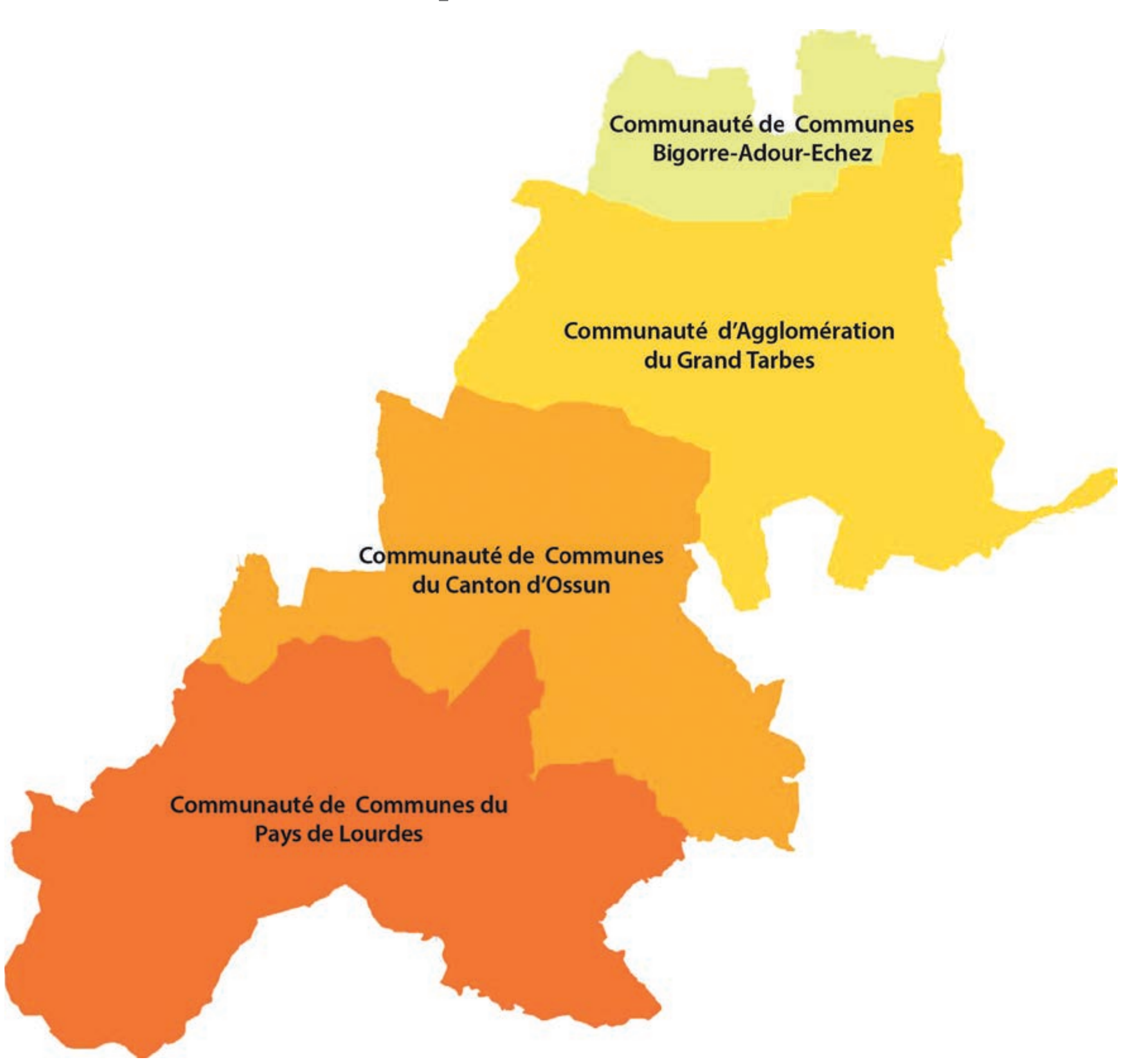
Comment le Grand Tarbes travaille à l'élaboration de ce document ?

Le Grand Tarbes, qui abrite le siège du S.CO.T., s'inscrit aux travaux de cette instance avec la volonté d'instaurer une étroite collaboration entre les différents EPCI qui la composent à savoir les Communautés de Communes du Canton d'Ossun, du Pays de Lourdes et Bigorre-Adour-Echez.

Le territoire du S.CO.T. Tarbes-Ossun-Lourdes c'est :

- 4 intercommunalités
  - le Grand Tarbes,
  - la Communauté de Communes du Canton d'Ossun,
  - la Communauté de Communes du Pays de Lourdes,
  - la Communauté de Communes Bigorre-Adour-Echez.
- 53 communes
- 115 150 habitants

Le territoire du SCOT Tarbes-Ossun-Lourdes
53 communes réparties en 4 intercommunalités



Quelles sont les activités du Syndicat Mixte du S.CO.T. de Tarbes-Ossun-Lourdes ?

Le S.CO.T. doit être décliné dans les documents d'urbanisme des communes qui forment son territoire d'application.

Ainsi, le Syndicat Mixte accompagne ces communes toutes les fois qu'elles décident d'élaborer ou de modifier leur plan local d'urbanisme (P.L.U.) ou leur carte communale.

Le Syndicat Mixte participe aux réunions de travail pour assister les communes dans la prise en compte de ses orientations, comme actuellement avec la commune d'Ibos, de telle sorte que les objectifs de développement communaux, à travers la définition des zones à urbaniser, se réalisent dans les espaces disponibles préconisés par le S.CO.T.

Le S.CO.T. participe également à la définition des politiques publiques que les intercommunalités mettent en œuvre à travers différents documents.

A ce titre, le Syndicat Mixte a participé à l'élaboration du Programme Local de l'Habitat du Grand Tarbes, et se trouve sollicité, pour avis, sur différents projets tels que les futures implantations d'enseignes commerciales dans son périmètre.

GIP CUCS
Grand Tarbes & Lourdes

Le nouveau visage de la politique de la ville

La politique de la ville est une compétence obligatoire du Grand Tarbes, regroupée à la fois sous les attributions de Jean-Claude PALMADE, Président du GIP CUCS, et de Michèle PHAM-BARANNE, Vice-présidente du Grand Tarbes en charge de la Politique de la Ville. Elle consiste à aider plus fortement les territoires urbains les plus en difficulté, appelés quartiers prioritaires, dans un objectif de solidarité et de cohésion sociale. Les actions mises en place visent à améliorer la vie quotidienne des habitants, que ce soit en termes d'emploi, d'accès aux soins, d'éducation ou encore de logement.

Lutter contre les inégalités

Les enjeux sociaux, urbains et économiques sont majeurs sur les quartiers prioritaires. Une politique de la ville d'ensemble est nécessaire pour briser les mécanismes de ségrégation. En effet, le taux de pauvreté y est près de trois fois plus élevé qu'ailleurs, le taux de chômage est plus de deux fois supérieur à la moyenne nationale et l'illettrisme concerne deux fois plus de personnes.

Le Grand Tarbes s'est engagé très fortement dans la réduction de ces inégalités territoriales, via le Contrat Urbain de Cohésion Sociale signé pour la période 2007-2014. Il en a confié la mise en œuvre et l'animation à un Groupement d'Intérêt Public (le GIP), qui regroupe également l'Etat, le Conseil Général et la ville de Lourdes. En sept ans, le GIP a financé près de 6,5 millions d'euros de projets sur les quartiers prioritaires du Grand Tarbes, projets principalement portés par des associations et par les villes.

Fin 2014, à l'heure du bilan, nous pouvons mesurer l'importance de cette politique territoriale.

Développer des actions en faveur de l'éducation et du bien vivre ensemble

Premier facteur garant d'une égalité territoriale, l'éducation est un pilier central de la politique de la ville. Dans chaque quartier, on trouve désormais une offre de qualité en matière d'accompagnement à la scolarité, pour les élèves de primaire comme pour les collégiens. Afin d'aider concrètement les parents à accompagner leurs enfants, des cours d'apprentissage du français ont été déconcentrés au plus près des quartiers. Des espaces où les parents peuvent venir échanger et trouver une écoute ont été ouverts. Enfin, des espaces dédiés aux jeunes et animés par des professionnels ont été développés sur tous les quartiers prioritaires.

Le GIP soutient aussi les initiatives visant à animer une vie de quartier et à faire se rencontrer les habitants. Des médiateurs sociaux et des associations de proximité assurent une présence humaine indispensable sur ces quartiers. Ils organisent régulièrement des actions conviviales sur les espaces publics, garantes d'un mieux vivre ensemble et d'une rencontre entre les différentes cultures.





Favoriser la participation des habitants

Fort de ce bilan le Grand Tarbes, avec ses partenaires, entre aujourd'hui dans une phase de réforme de la politique de la ville impulsée par la loi du 21 février 2014. 1300 nouveaux territoires basés sur des critères de pauvreté constituent la nouvelle géographie prioritaire à l'échelle nationale.

Sur le Grand Tarbes, trois zones principales ont été identifiées, situées sur la ville de Tarbes essentiellement, ainsi que sur la ville d'Aureilhan. C'est sur la base de cette nouvelle géographie que la politique de la ville va poursuivre et renforcer ses actions à travers le Contrat de Ville 2015-2020, nouvel outil de la politique de la ville.

La participation des habitants des quartiers à la définition et à la mise en œuvre des actions qui les concernent est l'enjeu majeur de cette réforme. C'est la première fois que ce principe est inscrit dans la loi à travers la création des conseils citoyens. Les habitants des quartiers sont considérés comme des acteurs du changement. Leur présence est indispensable au sein de cette nouvelle instance citoyenne. Ils peuvent ainsi prendre leur destin en mains, en exprimant leur vécu sur leur quartier, leurs attentes et leurs projets pour leur quartier.



Le saviez-vous ?

Les trois piliers de la Politique de la Ville :
- la cohésion sociale,
- le cadre de vie et le renouvellement urbain,
- le développement de l'activité économique et de l'emploi.

Les chiffres clés du CUCS Grand Tarbes 2014
- 28 opérateurs soutenus ;
- 42 actions mises en oeuvre ;
- 580 000 euros attribués aux porteurs de projets ;
- 480 enfants ont pu bénéficier du dispositif «Banque Sport / Banque Culture».

La nouvelle géographie prioritaire du Contrat de Ville 2015-2020 :

Territoires prioritaires (7 160 habitants)
- Tarbes Nord : Laubadère.
- Tarbes Ouest : Solazur et Debussy.
- Tarbes Est : Mouysset/Val d'Adour/Ormeau/Bel Air

Territoire en «veille active»
- Arréous, Courréous, Agau (Aureilhan).

Agir en faveur d'une équité territoriale

L'action menée par le Grand Tarbes et le GIP à travers la politique de la ville, proche des préoccupations citoyennes, permettra de rétablir une équité territoriale entre habitants. Tout en prenant en compte les besoins de l'ensemble des habitants, elle donnera la priorité à la jeunesse pour bâtir la société de demain. Elle s'emploiera à permettre l'insertion des personnes les plus en difficulté et favorisera le développement économique afin de créer des emplois de proximité, non délocalisables. Autant d'enjeux à relever pour qu'il y ait plus de justice territoriale et d'égalité républicaine.



18

Ecoparc de Bordères-sur-l'Echez :

une nouvelle concertation pour un nouveau périmètre

Dans un double souci d'aménagement de son territoire et de développement économique, le Grand Tarbes avait soumis à enquête publique en juin 2013 **un dossier « ZAC Ecoparc »**. Ce projet de zone d'activités s'étendait alors sur 75 hectares. En novembre 2013, le commissaire enquêteur a rendu son rapport. Ses conclusions comprenaient des réserves et des recommandations sur le retrait de parcelles, afin de mieux dimensionner ce projet face aux besoins réels du territoire et des potentialités d'implantation déjà disponibles. Pour prendre en compte les conclusions du commissaire enquêteur, une diminution du périmètre initial de l'Ecoparc a donc été opérée, faisant passer ce projet de 75 hectares à 40 hectares.

Ces 40 hectares ont toujours vocation à accueillir l'Usine de Traitement et de Valorisation (5ha), portée par le Syndicat Mixte de Traitement des Déchets des Hautes-Pyrénées, dont le permis de construire a été récemment accepté par la Préfecture. Parallèlement, les entreprises ayant une vocation environnementale pourront également s'y implanter (laboratoire de recherches, cabinet d'études et diagnostic, etc…). Avec le Parc des Pyrénées à la sortie du péage d'Ibos, le Parc de l'Adour Séméac-Soues à la sortie du péage avec le projet Auchan, le Parc artisanal d'Orleix et la zone Bastillac à Tarbes, le Grand Tarbes compte donc près de 200 hectares dédiés au développement économique. Avec des parcelles restant à commercialiser sur ces ZAC déjà existantes, le redimensionnement de l'Ecoparc de Bordères-sur-l'Echez doit permettre de mieux calibrer cet outil face aux besoins des acteurs économiques de l'agglomération.

En raison de ce changement significatif de périmètre de l'Ecoparc, la procédure de ZAC doit être reprise au départ puis continuée sur toutes les phases : modification de dossier de création, modification du dossier de réalisation, tenue d'une nouvelle enquête publique préalable à la DUP…

Cette modification de la ZAC Ecoparc intervient selon les mêmes formes que lors de sa création. Il importe de reprendre la concertation avec les habitants préalablement à la création de la ZAC. Ainsi, les modalités de concertation suivantes sont mises en place :

ZAC ECO PARC
Nouveau périmètre

Nouveau périmètre — Ancien périmètre — Bâtiment — Voirie — 0 100 200 300 400 500 m

- **Mise à disposition du dossier de projet à chaque étape de la démarche au siège du Grand Tarbes et à la mairie de Bordères sur l'Echez,**
- **Publication d'articles dans la presse locale,**
- **Mise à disposition d'un registre servant à recueillir les remarques et suggestions au siège du Grand Tarbes et à la mairie de Bordères sur l'Echez.**

L'AGGLO › agenda

› janvier 2015

Mardi 13 janvier à partir de 19h30
Jams Sessions du Conservatoire
Classe de Jazz du Conservatoire Henri Duparc **Celtic Pub**
Entrée libre dans la limite des places disponibles

Mardi 13 janvier à 18h30
Miniature Accompagnement
Auditorium Gabriel Fauré
Entrée libre dans la limite des places disponibles

Samedi 17 janvier à 20h30
Week-end des Graves
Concert du BIG BAND 32 : soliste invité Fidel Fourneyron, tromboniste, Soliste de l'Orchestre National de Jazz. Tarifs : 10€et 5€
Centre Albert Camus à Séméac

Dimanche 18 janvier à 15h
Concert des Graves *élèves des Ecoles de Musique et du Conservatoire Henri Duparc du Grand Tarbes*
Centre Albert Camus à Séméac
Entrée libre dans la limite des places disponibles

Mardi 20 janvier à 18h30
Miniature Musique de Chambre
Auditorium Gabriel Fauré
Entrée libre dans la limite des places disponibles

Mercredi 21 janvier à 18h00
Audition piano *des élèves des écoles de musique du Grand Tarbes.* **Au Conservatoire Henri Duparc à Tarbes**

Vendredi 23 janvier à 20h30
Concert de l'Harmonie Cadette et la Grande Harmonie
lors du 33ème tournoi des Petits As. Au Parc des Expositions de Tarbes, sur le court central.
Entrée libre dans la limite des places disponibles

Samedi 24 janvier à 20h30
Bal Danses Traditionnelles et de la Renaissance
Salle des fêtes de Salles-Adour

Samedi 24 janvier à 18h00
Audition corde *des élèves des écoles de musique du Grand Tarbes.* **Au Centre Albert Camus à Séméac**

Mardi 27 janvier à 18h30
Miniature Russe
Auditorium Gabriel Fauré
Entrée libre dans la limite des places disponibles

Vendredi 30 janvier à 19h
Concert d'Elèves
Auditorium Gabriel Fauré
Entrée libre dans la limite des places disponibles

› février

Mercredi 4 février à 18h30
Année Russe *Edison Denisov et la Musique Russe du XXe siècle - Concert Jeune Public - Musique de Chambre*
Auditorium Gabriel Fauré

Jeudi 5 février à 18h15
Conseil Communautaire **Salle du Conseil**

Vendredi 6 février à 20h30
Concert avec Commedia
ensemble musical du Grand Tarbes
Auditorium Gabriel Fauré
Tarifs : 10€- 5€- 2€

Samedi 7 février à 15h
Master class Audition d'élèves
clôture de la master class animée par Irina Medvedeva, violon
Auditorium Gabriel Fauré
Entrée libre dans la limite des places disponibles

Mercredi 25 février à 17h
Année Russe *Concert de l'Orchestre Symphonique du Conservatoire. Direction : Alain Perpétue. Concert Jeune Public*
Auditorium Gabriel Fauré

Samedi 28 février à 20h30
Concert Tout Public
Salle polyvalente d'Odos

Vendredi 27 février à 20h30
Soirée autour du chant à danser, de la musique instrumentale et des polyphonies
Celtic Pub

› mars

Mardi 3 mars à 18h30
Miniature Ecriture
Auditorium Gabriel Fauré
Entrée libre dans la limite des places disponibles

Mardi 3 mars à partir de 19h30
Jam Session du Conservatoire
Celtic Pub *Entrée libre*

Mercredi 4 mars à 18h00
Audition *1er cycle des élèves des écoles de musique du Grand Tarbes* **à Bordères/l'Echez**

Mercredi 4 mars à 19h
Jam Session du Conservatoire
Auditorium Gabriel Fauré
Entrée libre dans la limite des places disponibles

Mercredi 7 mars à 20h30
Concert tout public *avec Danse Contemporaine, classe de Tatiana Taneva*
Espace Robert Hossein à Lourdes
Entrée libre dans la limite des places disponibles

Mar 10 mars 18h30 - Merc 11 mars 20h30
Concert d'élèves
«La voix humaine» de Francis Poulenc - Chant soliste : Eva Tamisier et pianistes
Auditorium Gabriel Fauré
Entrée libre dans la limite des places disponibles

Vendredi 13 mars à 19h
Concert d'élèves
Instruments polyphoniques
Auditorium Gabriel Fauré
Entrée libre dans la limite des places disponibles

Samedi 14 mars à 15h00
Audition de Printemps *de ASCA Musique* **à l'ECLA d'Aureilhan**

Dimanche 15 mars à 15h00
Audition de La Boîte à Musique
Salle 4 de la Mairie de Soues

Jeu 26 mars à 19h - Sam 28 mars à 15h
Année Russe
Semaine de la Danse « La Belle au bois dormant » de Tchaïkovski. Classe de Danse Classique d'Aurore Do rego et Nathalie Hallay. Tarifs : 5€ - 2€
Auditorium Gabriel Fauré

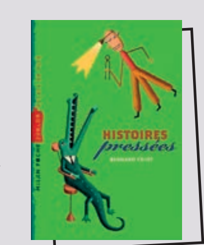
19

› la sélection de la bibliothèque Paulo Coelho à Barbazan-Debat



Roman
N'oublier jamais
Michel Bussi - Presses de la Cité

Ce nouveau roman policier de Michel Bussi a pour décor les falaises d'Etretat, et pour personnage principal Jamal, un jeune athlète handicapé qui s'entraîne pour participer à l'Ultra-trail du Mont Blanc. Tout bascule lorsqu'il est suspecté de meurtre pour s'être trouvé au mauvais endroit au mauvais moment. Afin de prouver son innocence, il va devoir mener sa propre enquête, entraînant le lecteur dans un récit haletant et machiavélique aux multiples rebondissements.



Jeunesse
Histoires pressées
Bernard Friot - Milan Poche

«Histoires pressées», ce sont 36 histoires courtes destinées aux enfants de 9-10 ans, qui peuvent se lire à tout âge, comme à toute heure et en tout lieu. En deux, trois pages, nous voici plongé dans des situations drôles, loufoques, et parfois extraordinaires, dans lesquelles on croise une sorcière amoureuse, une pomme Golden désespérée au fond d'un bac à légumes, ou encore un dictionnaire grincheux posé sur l'étagère d'une bibliothèque. C'est un vrai plaisir pour les petits comme pour les grands de lire ou de raconter ces courts récits étranges et amusants.

le Grand Tarbes
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Covoiturer, c'est voyager... en compagnie !

Avec le Fil Vert, le Grand Tarbes soutient le covoiturage

Plus d'informations sur l'aire de Tarbes Est

sur www.legrandtarbes.fr

